

Révision totale de l'OB

Prise de position du CDBF

Par Endrit Poda, Luc Thévenoz le 23 décembre 2013

Le 29 octobre 2013, le Département fédéral des finances a ouvert une audition relative à la révision totale de l'ordonnance sur les banques. L'audition se terminera le 31 décembre 2013. Le CDBF a adressé sa prise de position aux autorités le 20 décembre 2013.

[Communiqué de presse du DFF](#)

[Prise de position du CDBF](#)

Reproduction autorisée avec la référence suivante: Endrit Poda, Luc Thévenoz, Prise de position du CDBF, publié le 23 décembre 2013 par le Centre de droit bancaire et financier, <https://cdbf.ch/fr/898/>